



Le 23 septembre 2024

**Madame la Maire,  
Monsieur le Maire**

**OBJET** : Conseil de développement Pays du Vignoble nantais : Événement grand public « santé mentale ça vous parle » le 16/11/24

Madame la Maire, Monsieur le Maire

L'actualité estivale a mis en évidence une nouvelle fois les difficultés d'accès aux soins médicaux notamment ceux relatifs à la santé mentale dans notre département.

Face à cette situation qui malheureusement a tendance à se généraliser, le Conseil de développement a engagé depuis 2022 une démarche sur la thématique de la politique publique de santé sur notre territoire, avec pour premier objectif l'écriture d'un diagnostic sur l'offre locale de santé.

Pour cela, le groupe de travail a travaillé avec des acteurs de la santé notamment la CLIC, trois médecins généralistes membres de la Communauté Professionnelle territoriales Sud Loire Vignoble (CPTS). Le diagnostic a été finalisé en avril 2023 et présenté aux élus à plusieurs occasions.

Plusieurs axes ressortent de cette étude :

- L'accès aux soins : état des lieux, enjeux pour l'avenir.
- Les axes de prévention parmi lesquels figurent en priorité la santé mentale.
- L'attractivité du territoire qui mériterait une politique de santé coordonnée dans le cadre d'un contrat local de santé.

Globalement, l'état de santé de la population du Pays du Vignoble nantais est meilleur que la moyenne départementale et nationale. Pour autant la santé mentale est un problème réel et récurrent : la mortalité par suicide sur notre périmètre est de 43% plus élevée que la moyenne nationale, chiffres particulièrement alarmants chez les jeunes, phénomène accentué par la crise du covid.

Ainsi chacun d'entre nous peut être confronté dans sa vie par cette situation dramatique et rechercher une réponse à des questions basiques et légitimes : que faire ? à qui s'adresser pour être soutenu, conseillé, engager une bonne démarche auprès de professionnels de santé ? etc.

Le Conseil de Développement, en partenariat avec la CPTS (Communauté des professionnels territoriaux de santé) a donc souhaité organiser un événement grand public (gratuit) de

sensibilisation intitulé « *La santé mentale ça vous parle* ». Cet événement, qui ne coûte rien à la collectivité, aura lieu le :

**Samedi 16 novembre 2024**

**Salle Brassens**

**Vallet.**

Au programme de la matinée :

- Accueil par le Conseil de développement et la CPTS
- Intervention de l'hôpital Daumézon avec M Le CRANE
- Présentation du service 3114, numéro national de la prévention du suicide
- Questions du public
- Poursuite des échanges autour d'un verre de l'amitié

**Nous avons le plaisir de vous inviter ainsi que votre adjointe, adjoint aux affaires sociales de votre commune à cette rencontre.**

Pour faire connaître cette action, nous avons besoin de votre soutien pour relayer l'information au plus près de l'ensemble des habitants de notre territoire via les communes et les intercommunalités concernées. Nous vous sollicitons pour publier l'affiche annonçant cette rencontre dans votre bulletin municipal, votre site, vos différents canaux de diffusion et assurer une communication auprès de votre conseil municipal et de vos services concernés. La communication auprès des professionnels de santé sera assurée par la CPTS.

Nous vous remercions d'avance de la grande attention que vous porterez à cette priorité de santé publique de notre territoire en espérant que cette rencontre permettra d'apporter une première information auprès de nos concitoyens concernés par ce fléau.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Dominique DIVERSAY**  
**Président du Conseil de Développement**  
**Pour Ordre Isabelle RECALT**



**Conseil de développement**  
**Pays du Vignoble nantais**  
5 allée du Chantre  
44190 CLISSON